|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

|  |
| --- |
|  |

Rapport 2016 sur les marchÉs des drogues dans l’UE de l’EMCDDA et Europol

Une analyse stratégique du marché des drogues européen bientôt publiée

(1.3. 2016, LISBONNE) Les drogues illicites constituent un marché très lucratif. Leur commerce constitue une des principales activités rémunératrices de la criminalité organisée et elles représentent, selon les estimations, environ un cinquième des produits du crime dans le monde. Les répercussions négatives des marchés des drogues illicites revêtent de multiples aspects et sont considérables, raison pour laquelle ces activités constituent une menace majeure pour la sûreté de l’UE et la sécurité de ses citoyens.

Le mois prochain, en amont de la session extraordinaire de l’Assemblée générale des Nations unies sur la drogue (UNGASS)(1), deux agences de l’UE, à savoir l’**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)** et **Europol**, publieront leur nouveau rapport sur la situation du marché des drogues dans l’UE.

Le ***Rapport 2016 sur les marchés des drogues dans l’UE — analyse approfondie*** sera présenté lors d’une conférence de presse organisée à Bruxelles le 5 avril. **Dimitris Avramopoulos, commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté** dévoilera le rapport en compagnie d’**Alexis Goosdeel, directeur de l’EMCDDA**, et de **Rob Wainwright, directeur d’Europol**.

Le rapport, ainsi que l’***Aperçu stratégique*** qui l’accompagne et qui en résume les principales conclusions, s’appuie sur les compétences en termes d’analyse du système d’observation des drogues de l’**EMCDDA** et les informations opérationnelles d’**Europol** sur les tendances de la criminalité organisée.

La première partie du rapport examine les vastes ramifications du marché des drogues illicites, son impact sur l’économie licite, les liens avec d’autres formes d’activité criminelle, la pression qu’il exerce sur les gouvernements et la corruption. Les facteurs de changement sont également examinés, et fournissent une analyse stratégique visant à participer à l’élaboration des politiques au niveau national et de l’UE.

Les chapitres spécifiques se concentrent ensuite sur les marchés: du cannabis; de l’héroïne et des autres opiacés; de la cocaïne; de l’amphétamine, de la méthamphétamine et de la MDMA; et des nouvelles substances psychoactives. Le rapport se termine par un aperçu des principales structures, politiques et stratégies en place dans l’UE visant la réduction de l’offre de drogues et souligne certaines des actions opérationnelles entreprises par l’UE, ses États membres et ses partenaires internationaux.

**Date de présentation**: mardi 5 avril 2016. **Heure**: 13h00 (heure de Bruxelles).

**Conférence de presse**: Commission européenne, salle de presse, Berlaymont, Bruxelles.

**Contact**:(service du porte-parole): Tove Ernst (32) 2 298 67 64; Markus Lammert (32) 2 298 04 23.

**Rapport** et **aperçu stratégique** (en anglais) et **communiqué de presse** (dans les langues de l’UE):<http://europa.eu/newsroom/index_fr.htm> (embargo 5 avril 2016, à 13h00)

Voir également [www.emcdda.europa.eu/start/2016/drug-markets](http://www.emcdda.europa.eu/start/2016/drug-markets) ● [www.europol.europa.eu](http://www.europol.europa.eu/)

Des experts de l’EMCDDA et d’Europol seront disponibles pour des entretiens (voir les contacts ci-dessous).

Le premier ***Rapport sur les marchés des drogues dans l’UE*** a été publié par les deux agences en 2013.

(1) [www.unodc.org/ungass2016](http://www.unodc.org/ungass2016)